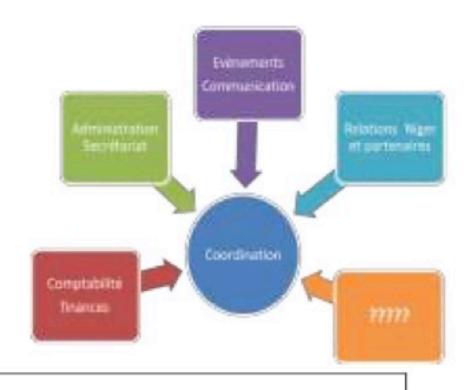
ORGANIGRAMME fonctionnel de MEMS (AG 23/11/2022)



COORDINATION (v	alidé par l'AG annuelle)	
		_

Chaque groupe de travail délègue deux membres 2 ou 3 membres sont désignés comme représentants légaux

- Rédaction et application du règlement intérieur
- Etablit l'ordre du jour des Assemblées générales
- Ordre du jour des réunions de
- Relations institutionnelles
- Conduite des réunions plénières (tous les membres des groupes)
- Validation et suivi des projets
- Définition projets associatifs

	coordination /avec	coordination /avec Groupe 1 • Orientations	
Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Administration-	Finances - Trésorerie	Communication -	Enseignement - Relations
Secrétariat		Evénements	Niger & partenaires
 Convocations AG CR des réunions Gestion documentaire / Archivage Gestion des membres / Base de données informatique Envoi des relevés fiscaux (en lien avec groupe 2) Réservation salles de réunion 	 Suivi comptable (tenue du journal- compte de résultats et bilan annuel) Suivi de la trésorerie / Banque Suivi des factures justificatives de DJABBRAL Versements à DJABBRAL Paiement des diverses factures Gestion des dons & adhésions / Base de données informatique Préparation des relevés fiscaux Recherche de financements Relations avec Fonds de dotation MEMS/Galenc 	 Communication publique (Flyers, affichages, petites annonces, etc.) Rédaction de l'Ecot des Savanes Relation avec médias (journaux, radios, Internet, Facebook) Vie associative Organisation des évènements 	 Relations avec DJABBRAL Relations institutionnelles au Niger Suivi de projets au Niger Suivi enseignement au Niger (veille politique éducative au Niger, suivi des élèves, relations avec institutions éducatives et enseignants) Partenariat avec autres associations (ex: NINAFRI, Aman Imman etc.)

- MEMS fonctionne animée par 4 groupes de membres de l'association volontaires.
- Chaque volontaire peut participer à plusieurs groupes de travail, mais ne peut être référent que d'un seul groupe.
- Chaque groupe désigne deux référents qui animent le groupe et siègent au groupe de coordination.
- Le groupe de coordination désigne, en son sein, 2 ou 3 représentants (membre depuis au moins 1an ?), pour 1 an.
- Les représentants ayant la charge de la représentation légale de l'association sont des personnes majeures.
- Les décisions engageant l'association sont prises au niveau du groupe de coordination qui en rend compte devant l'AG.

L'application « DISCORD », permet à tous d'échanger au sein des groupes de travail et entre les membres, que ce soit par écrit, en appel audio et même en visioconférence sur smartphone ou ordinateur. Elle est déjà fonctionnelle pour les membres déjà volontaires des groupes.

Conseil de Coordination						
Joëlle Dalmar	Henri Hénaff	Eliane Le Duff	Pierre Bleuzen			
Philippe Le Roux	Ferdinand Laporte	Marie-Ange Parenton	Jean-Yves Redon			
Groupes de travail						
Administration - Secrétariat	Finances - Trésorerie	Communication - Evénements	Enseignement - Relations Niger & partenaires			
<i>Référ. :</i> Joëlle et Philippe	Référ. : Henri &	Référ. : Eliane & Marie-	Référ. : Pierre & Jean-Yves			
Jean-Yves R.	Ferdinand	Ange	R.			
Marie-Ange	Hervé	Annie	Eliane			
Ferdinand	Marianne	Ferdinand	Philippe			
Antoine	Jean-Yves R.	Marie Dominique	Marie-Hélène			
		Antoine				
		Jean-Yves Gargam				